



Mesdames, Messieurs,

Chers concitoyens meynites,

Cet automne, vos Autorités ont préparé le budget de fonctionnement de la Commune de Meinier pour l'année 2019. Elles devront ensuite, au printemps prochain, boucler les comptes 2018.

Ces deux échéances importantes, habituelles, rendues possible par une fiscalité équilibrée, en phase avec les projets communaux, ainsi que par une bonne gestion des charges et des revenus, permettent jusqu'à ce jour de garantir des prestations de qualité à la population pour un Bien Vivre ensemble à Meinier.

Comme vous le savez sans doute, nous travaillons aussi depuis 2 ans sur le projet d'agrandissement d'une nouvelle école, afin d'offrir à nos enfants des espaces de travail adaptés aux nouvelles normes, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, les classes étant trop petites et en nombre insuffisant. Le bâtiment des années 50 de 4 classes sera détruit, pour faire place à une école de 10 salles de classes, d'une salle d'activités créatrices, d'une salle de jeux et de locaux administratifs normés par le DIP, ainsi que d'un sous-sol avec des locaux pour les sociétés communales.

Cette école nous permettra pour les prochaines décennies de répondre à nos besoins pour l'enseignement et le parascolaire. Il faut savoir que Meinier est la commune la plus impactée par le parascolaire, puisque 84% des enfants le fréquentent. En outre, nous avons l'obligation d'accepter toutes les demandes d'inscription et d'offrir des locaux propices à recevoir ces activités à midi et en fin d'après-midi. Ce projet architectural, avec son estimation des coûts, sera présenté à la population en février prochain, avant un vote du crédit de construction par le Conseil municipal au mois de mars.

Jusqu'à ce printemps, les échéances préalablement nommées et ce projet d'établissement scolaire avançaient sereinement. Et puis en juin dernier, quelques inquiétudes sont apparues. Selon les estimations de l'Administration fiscale cantonale, les recettes fiscales 2018 et 2019 subiraient une baisse de 15%, soit près d'un million annuel. Rien de dramatique, mais cela nous oblige aujourd'hui à prendre des mesures efficaces, visant à limiter nos dépenses, tout en continuant à gérer avec rigueur et responsabilité notre budget de fonctionnement et à prioriser dans le temps nos investissements futurs.

[Suite au verso](#) ➔



En travaillant de concert avec l'Administration fiscale pour étudier les raisons de cette baisse, avec le Service de Surveillance des Communes pour imaginer les conséquences d'un budget annuel ou de comptes communaux éventuellement déficitaires et d'un plan décennal provisoirement fragilisé, mais aussi en faisant appel à des conseillers spécialisés et des partenaires prêts à nous aider financièrement, nous cherchons activement des solutions pour continuer à avancer avec confiance et sérénité.

Alors que le budget 2019 semble pouvoir être voté sans hausse d'impôts communaux, la possibilité d'augmenter de deux points notre centime additionnel pour 2020, pourrait faire partie des scénarios envisageables. Cela fait plus de 15 ans que vos Autorités avaient pris la décision, à juste titre, de baisser notre centime de 4 points (2 points en 2001, puis 2 points en 2003), permettant à tous de profiter de cette diminution.

Aujourd'hui en période fiscalement plus délicate, nous pourrions être amenés à prendre la responsabilité politique et la décision d'inverser le processus. En effet, nous nous devons de gérer la Commune au mieux, mais c'est à chacun de percevoir et comprendre la délicate situation devant laquelle nous pourrions nous trouver. En conséquence, nous vous demandons de nous faire confiance et par solidarité d'accepter cette perspective.

Par ailleurs, il est bon de rappeler que les ressources fiscales escomptées chaque année dépendent aussi de la responsabilité de chacun. Nous invitons donc chaque habitant de la Commune de Meinier à se déclarer à l'Office cantonal de la population et de la migration comme résidents meynites. Vous pourrez ainsi aider votre commune en payant vos impôts communaux au bon endroit, tout en continuant à profiter de nos espaces et de notre qualité de vie.

Aujourd'hui, c'est en toute transparence et dans le but de préparer l'avenir ensemble, que nous tenons à vous informer de la situation financière de notre commune, mais aussi des projets que nous devons mener de front pour le bien de tous, avec optimisme, détermination et sérénité.

Vos Autorités communales demandent à chacun, soutien, compréhension et confiance et restent à disposition pour clarifier les propos énoncés ci-dessus.

Coranda Pierrehumbert
Adjointe au Maire

Alain Corthay
Maire de Meinier

Etienne Murisier
Adjoint au Maire